

Le bois de la Cambre carrefour des mobilités douces

Contribution à l'atelier de l'ARAU
3 décembre 2020

1. Le bois de la Cambre est un parc...

Un espace vert et récréatif
à l'usage de toutes et tous :

- les promeneurs
- les familles
- les sportifs
- les scouts
- les groupes d'ami·e·s
- les personnes à mobilité réduite...



Un parc

- pour respirer
- se détendre
- laisser les enfants jouer en sécurité
- pique-niquer
- promener son animal de compagnie



Un parc

- essentiel pour la qualité de vie des Bruxellois
- indispensable à la santé physique et psychique de la population, surtout en temps d'épidémie, comme le démontre sa fréquentation



Un parc

- rendu à la population par sa fermeture, totale puis partielle, au trafic motorisé depuis le 18 mars 2020
- dont les fonctions essentielles sont incompatibles avec le retour de l'automobile

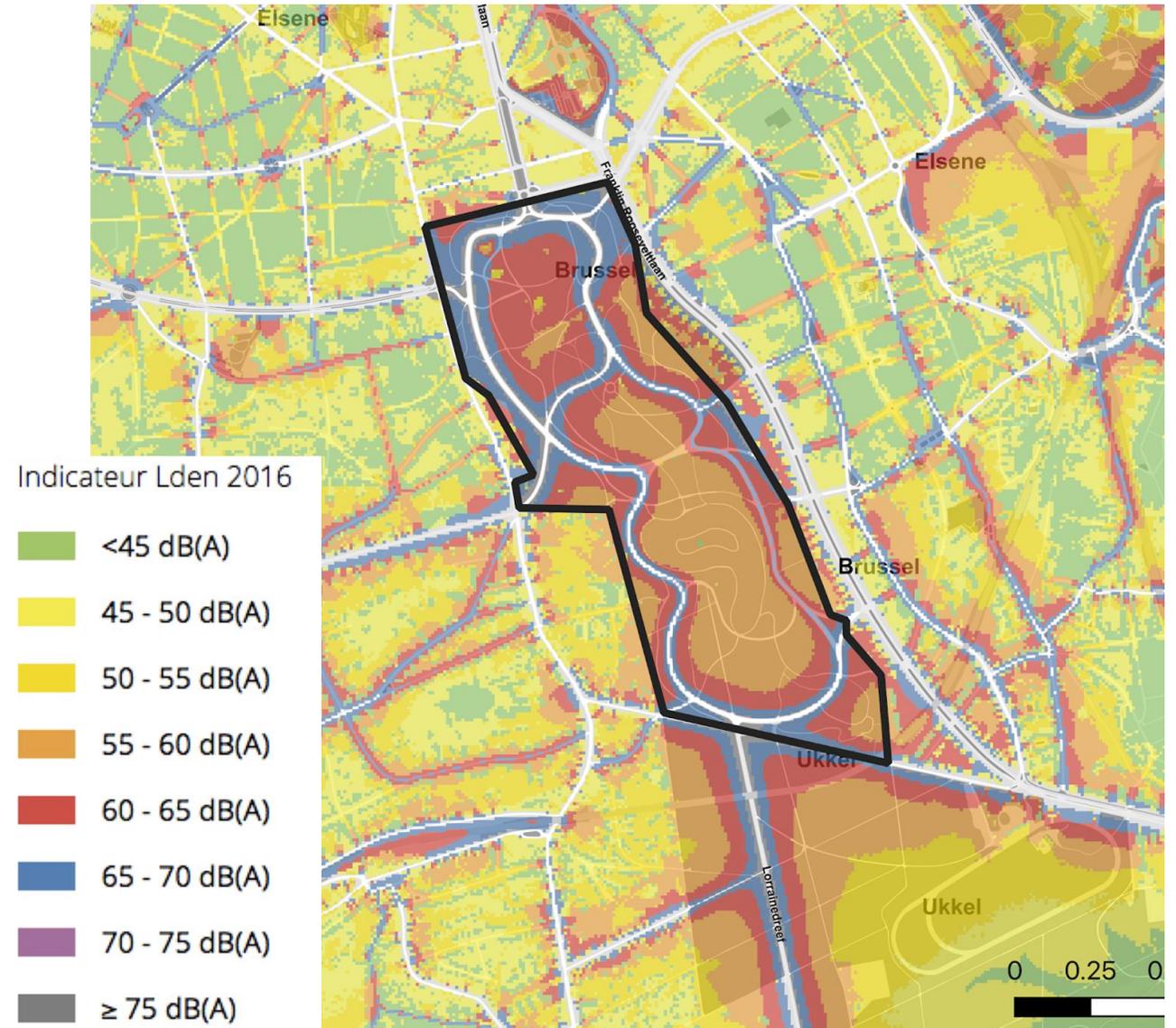


2. Un parc ne peut plus être... ça



Une autoroute urbaine...

- induisant une pollution sonore record
- une pollution de l'air importante
- une insécurité routière, de jour comme de nuit



Un circuit de course...

- vitesses excessives, contrôlées parfois au-delà de 110 km/h (limite à 50)
- 22 accidents en 2017
- problème insoluble depuis des décennies

DH LES SPORTS+ Journal Alerte-nous Radio Newsletter Se connecter Pariez sur Betfirst

DH Actu LES SPORTS+ Régions Conso Médias Lifestyle & people Buzz Nos podcasts

22 accidents dans le bois de la Cambre

Bruxelles

Farr Arnaud

Publié le 04-02-18 à 13h22 - Mis à jour le 04-02-18 à 15h32



Une barrière pour les personnes non motorisées

Sur 2 km entre drève de Lorraine et Louise :

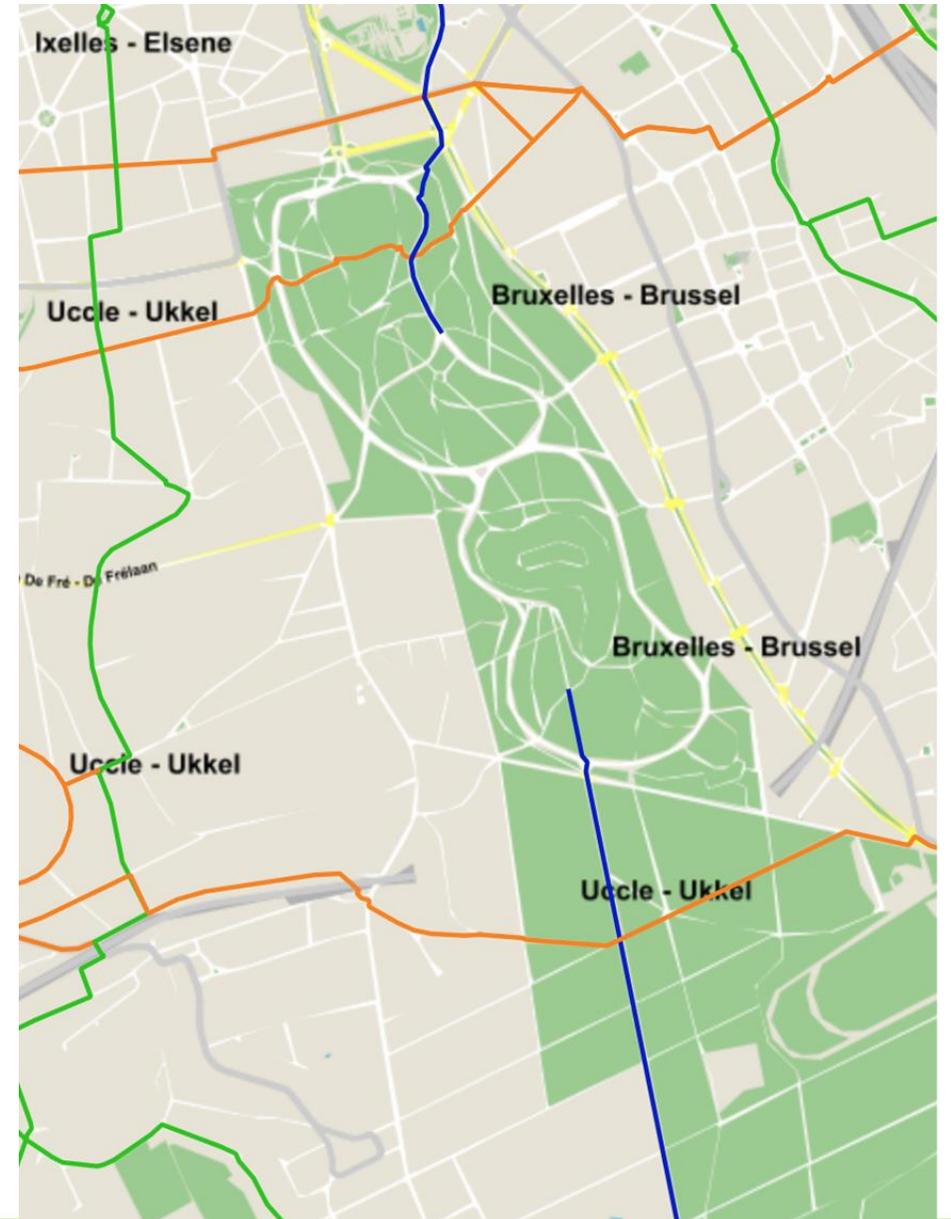
- trottoirs impraticables par les personnes à mobilité réduite (PMR)
- barrières obligeant encore à escalader les trottoirs (avenues du Brésil et de St Job)
- traversées rares et dangereuses (bordures, passages après virages...), difficiles pour les poussettes et les vélos, impossibles pour les PMR, exclues de fait



Situation actuelle : le cas des itinéraires cyclables régionaux

Entre la chaussée de Waterloo et l'avenue Roosevelt, et entre sud et nord du Bois :

- 3 ICR* non mis en œuvre dans le parc depuis... un quart de siècle
- visibles sur les cartes, invisibles sur le terrain (ni balisage ni revêtement)
- impraticables en usage quotidien



Zoom sur l'ICR B

Entre avenue Montjoie et av Jeanne (ULB) :

- accès "VTT" depuis ch de Waterloo
- traversées Diane et Flore impossibles
- slalom sur sentiers piétons



3. Le Bois, carrefour des mobilités durables

Marche à pied, trottinette, roller, vélo... Les espaces verts sont les lieux privilégiés des circulations douces, silencieuses, non polluantes.

Le bois de la Cambre, à la jonction de la RBC et de la périphérie, entre Uccle et Ixelles, a une position stratégique pour relier les quartiers.



Qu'est-ce que la mobilité durable ? L'exemple de Copenhague

- La capitale danoise vise la **neutralité carbone** en 2025
- Gros **investissements** dans les mobilités douces
- **62 %** des trajets domicile-travail ou école se font à vélo
- **77 %** des Copenhaguois·e·s se sentent en **sécurité** quand ils et elles circulent à vélo
- Une ville réputée pour sa **qualité de vie**



The City of Cyclists



How citizens of Copenhagen get to work or education each day

Bruxelles peut-elle se comparer à Copenhague ?



- Bruxelles compte **deux fois plus d'habitants** que Copenhague, mais...
- Deux **capitales** à la fois politiques et économiques
- La circulation de **navetteurs**
- La **nature** très présente dans la ville
- Un **climat** parfois frais et humide ;-)
- Des **contraintes** topographiques : voies d'eau dans un cas, relief dans l'autre
- Des **populations** attachées à leur **qualité de vie** et à leur **santé**

Le vélo, une solution de mobilité durable...



... adaptée à la Région de Bruxelles Capitale

- **80 %** des déplacements y sont inférieurs à **10 km**
- **20 %** de véhicules motorisés en moins = **80 %** de congestion en moins
- Infrastructures cyclables **peu coûteuses**, réalisables à court terme
- Fort **potentiel du vélo** pour réduire le recours à la voiture individuelle
- Le **vélo à assistance électrique (VAE)** supprime l'obstacle des reliefs
- Peu coûteux, le vélo libère du **pouvoir d'achat** pour les ménages
- Souple à utiliser, facile à garer, il **favorise le commerce de proximité**

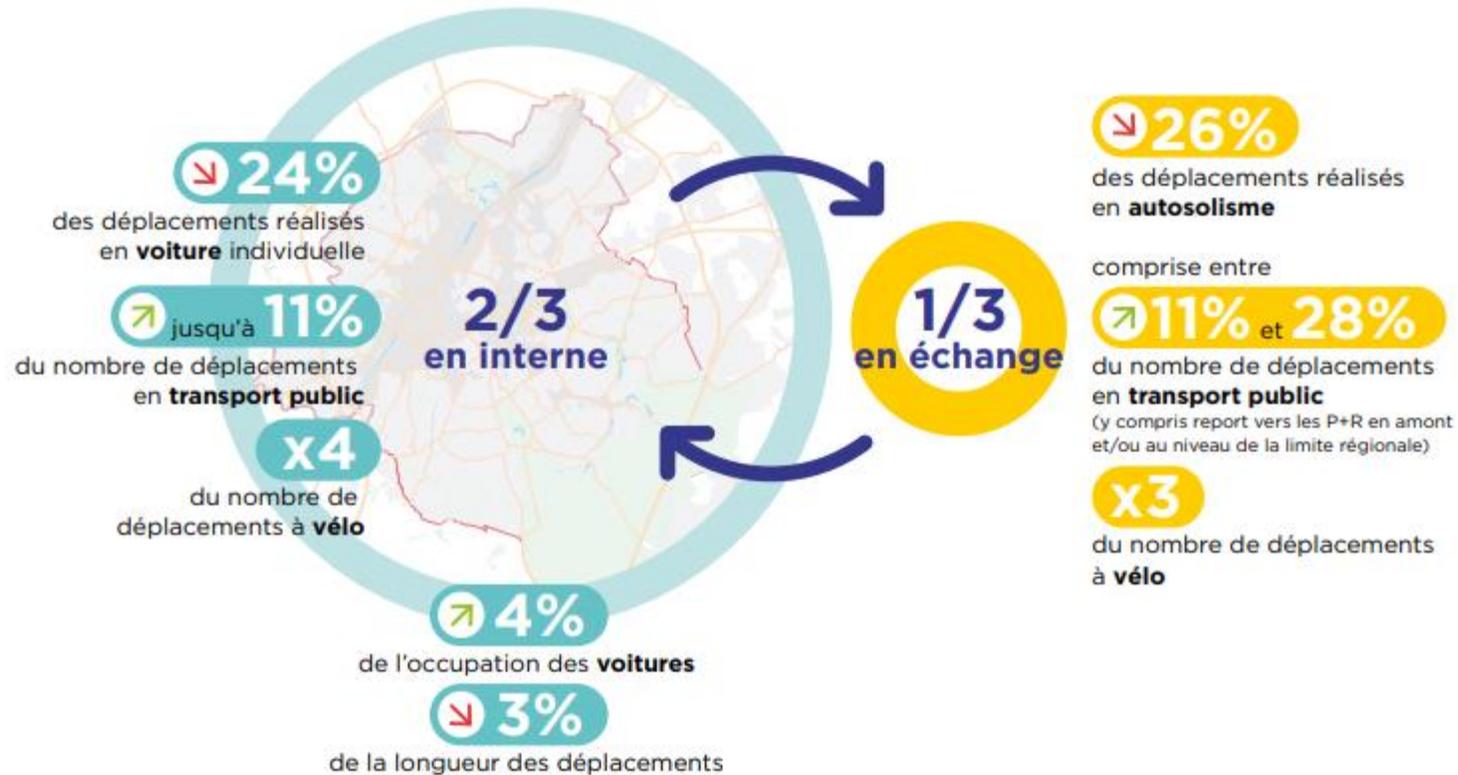
... et préservant l'avenir de nos enfants

- Objectif du GIEC : maintenir le **réchauffement climatique** inférieur à 2 °C
- Pourtant, **niveau record d'émissions** de gaz à effet de serre en 2019
- **La voiture individuelle** représente **60 % des émissions de CO2 dues au transport routier** en Europe
- La pollution provoque des **maladies respiratoires** et réduit les défenses immunitaires
- une voiture, même électrique, émet des **particules fines** (freins, pneus)



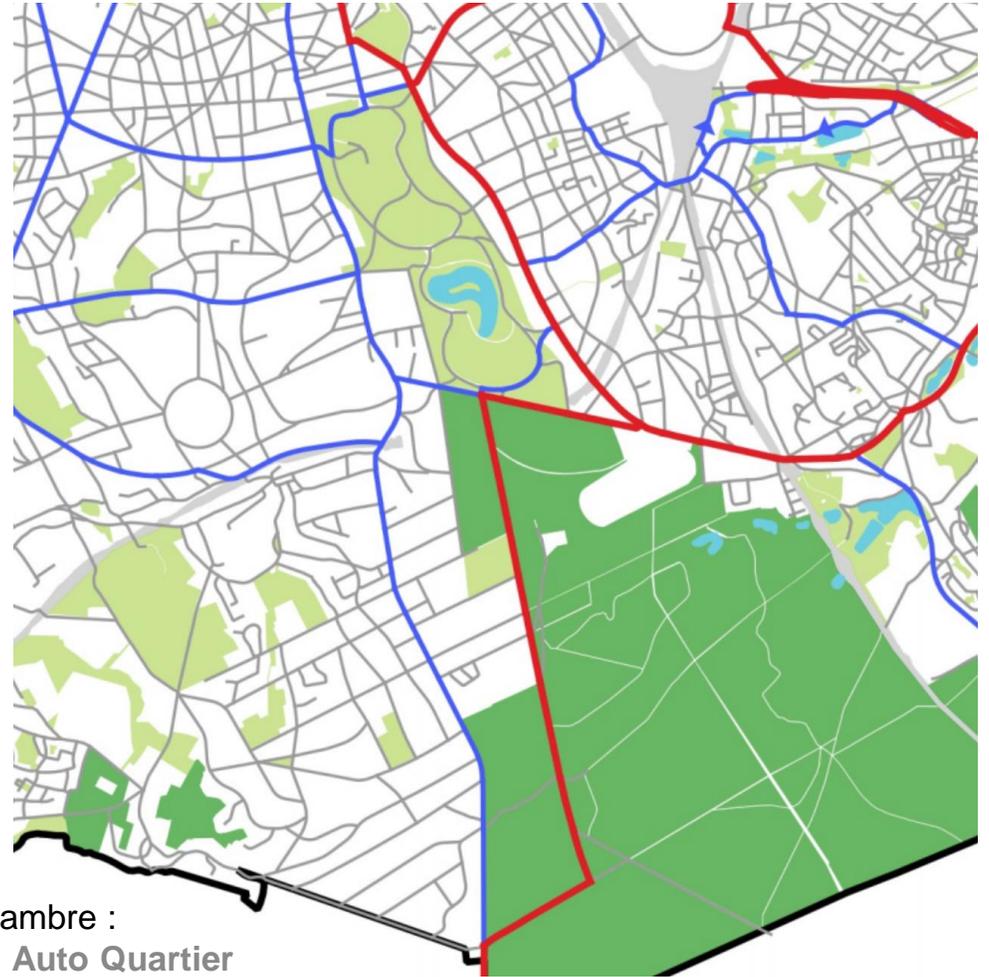
Les objectifs « Good Move »

Plan régional de mobilité 2020-2030



Ce que prévoit « Good Move »

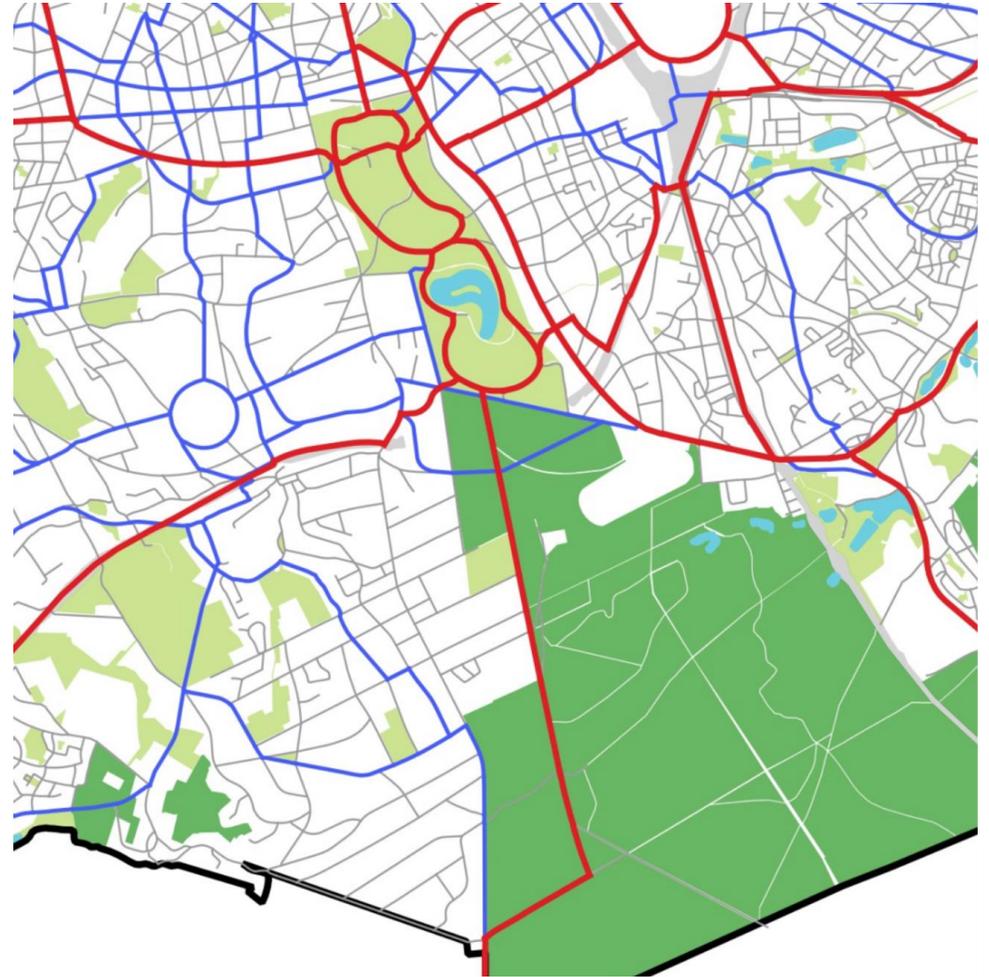
- Une « spécialisation multimodale des voiries » (SMV)
- qui classe les **itinéraires** pour chaque **mode** de transport
- selon **trois niveaux** :
Plus (flux principaux)
Confort (transit entre quartiers)
Quartier (trafic interne au quartier)



Le **SMV Auto** autour du bois de la Cambre :
itinéraires **Auto Plus**, **Auto Confort**, Auto Quartier

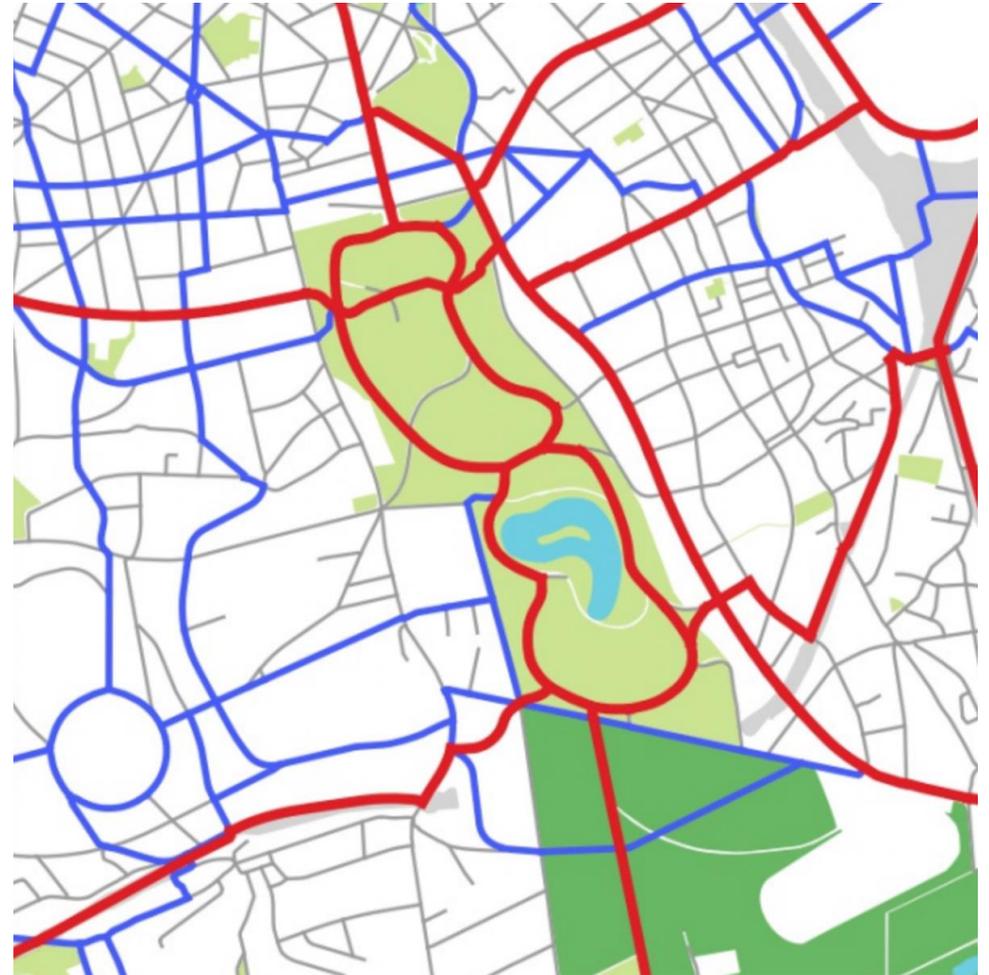
La SMV Vélo autour du bois de la Cambre

- Réseau **prévu** mais encore **virtuel**
- Le Bois au **cœur du réseau Vélo Plus**
- **Axe sud-nord Waterloo-Bruxelles** via limite Uccle-Rhode-Saint-Genèse le Bois et Louise
- **Axe ouest-est Erasme-Overijse** via Forest, Uccle, le Bois, Ixelles (ULB-VUB), Delta



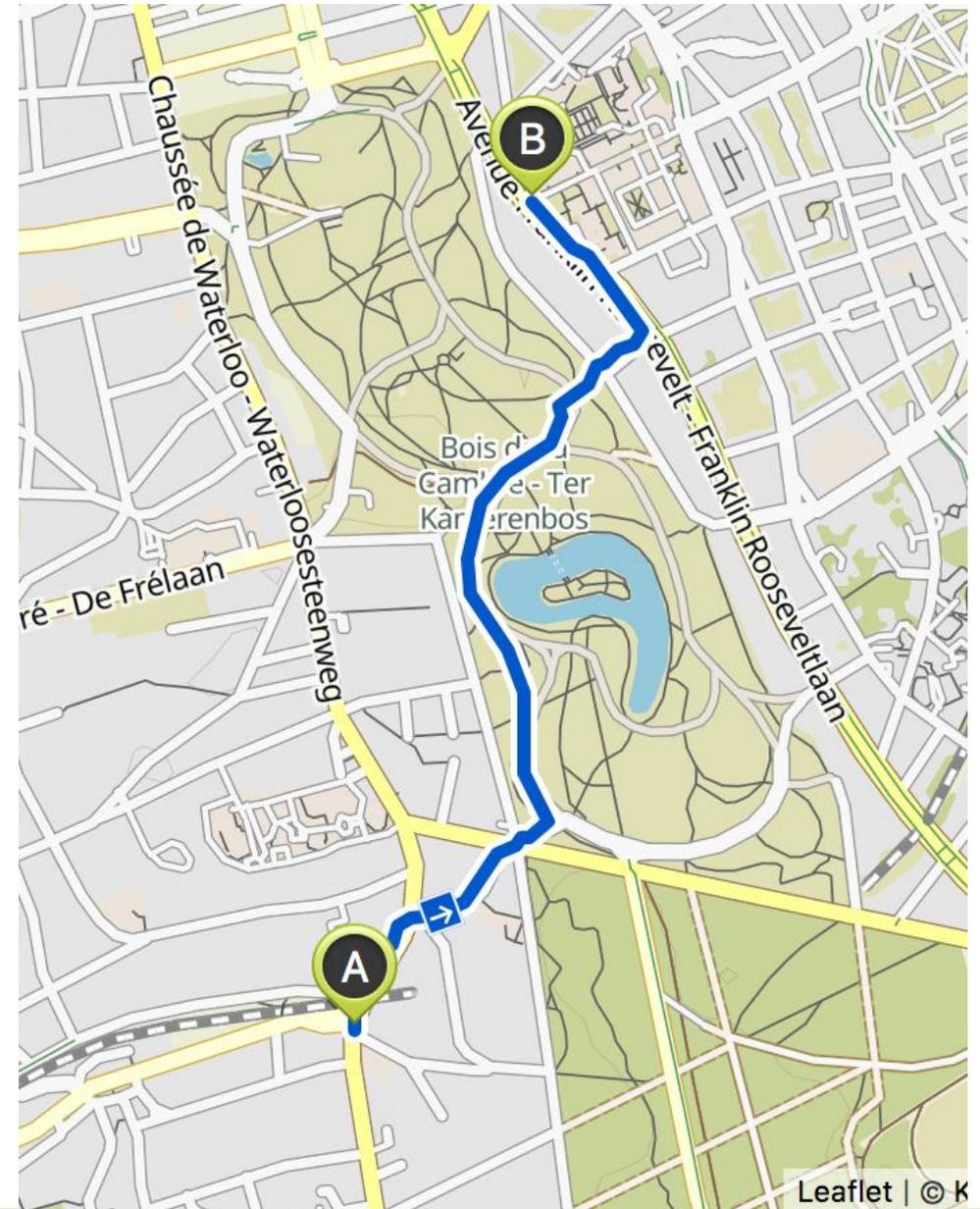
Une SMV Vélo virtuelle dans le bois de la Cambre

- **Vélo Plus** : seules les boucles du Bois disposent d'une piste cyclable, non protégée, dangereuse aux intersections. **Traversées, ICR B et liaisons inexistantes**
- **Vélo Confort** : itinéraires **inexistants** (terre ou pavés) chaussée de La Hulpe et avenues du Vivier d'Oie et de la Clairière



Mais l'alternative vélo existe déjà... en conditions dégradées

- Un cycliste quotidien, habitué à rouler dans le trafic, va **du Vivier d'Oie à l'ULB en 10 mn** via le Bois
- Possible à **tout âge**, avec l'aide éventuelle d'un VAE
- Amélioration : **aménager** les itinéraires
- **Un critère** : un enfant doit pouvoir y rouler en sécurité (écoles nombreuses)

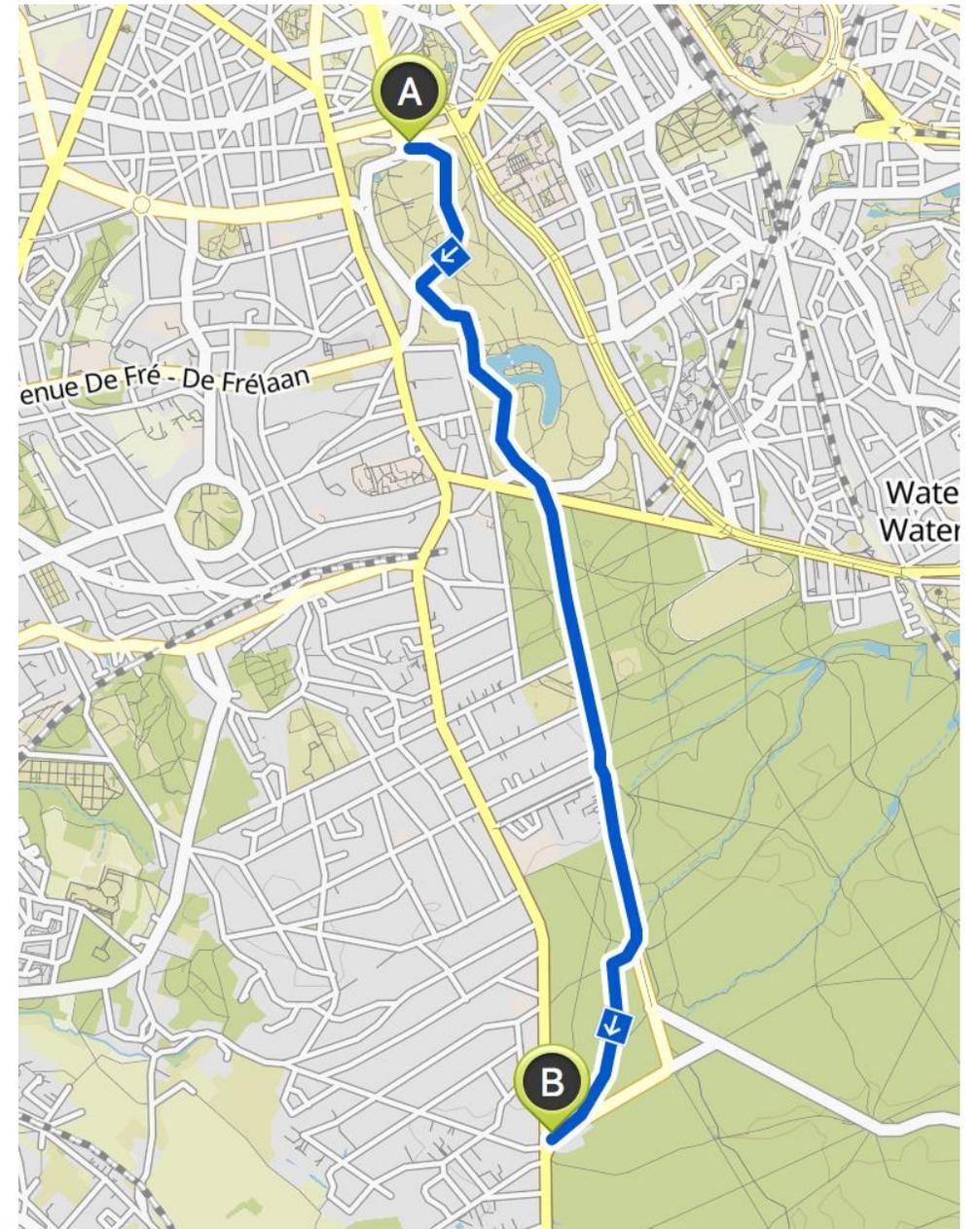


Exemples de temps de trajets

	Point de départ 	Point d'arrivée 	Distance 	Temps 
1	Carrefour chaussée de Waterloo-drève St Hubert	Bois de la Cambre entrée Louise	5,75 km	20 mn
2	Vivier d'Oie	carrefour ch Hulpe-av Roosevelt	1,8 km	8 mn
3	Vivier d'Oie	carrefour av Brésil-av Roosevelt	2 km	9 mn
4	Vivier d'Oie	ULB par av Montana et Roosevelt	2,4 km	10 mn
5	Vert Chasseur	ULB direct	1,9 km	7 mn
6	carrefour Waterloo-De Fré	ULB direct	1 km	5 mn
7	carrefour Waterloo-De Fré	Bois de la Cambre entrée Louise	1,1 km	4 mn
8	carrefour Waterloo-Churchill	ULB direct	0,7 km	4 mn

Aujourd'hui, sur l'axe nord-sud

- Même aux **conditions actuelles** (piste en terre + piste cyclable dégradée + traversées non sécurisées + bordures à franchir...)
- **Trajet navetteur** entre l'entrée Louise du Bois et le croisement chaussée de Waterloo-drève St Hubert (limite Uccle-Rhode-Saint-Genèse) = **20 mn**



Ce que propose le GRACQ

- Réduire la place de la voiture : **fermer le Bois au trafic motorisé**, au plus vite, totalement et définitivement (sauf accès des PMR)
- Renforcer la place du **vélo comme alternative** pour les déplacements internes à Bruxelles, mais aussi entre Bruxelles et sa périphérie
- **Clés de la réussite** : des **infrastructures** sûres, confortables, **bien balisées**
- Création et entretien de **pistes cyclables = emploi local**
- Itinéraire **Bois-drève de Lorraine-Waterloo** aux normes véloroute
- Création de PC d'**accès au Bois** et aménagement des **traversées**
- Des adaptations qui profitent également **aux piétons et aux PMR**



« Créez des routes,
vous aurez des voitures.
Créez des pistes cyclables,
vous aurez des vélos. »